

Evry-Courcouronnes, le 10 mai 2023

A l'attention de François-Xavier Rault
Chef de projet
IMMOBILIERE 3F
159 rue Nationale
75638 Paris

Objet : votre demande de garantie d'emprunts
Programme de construction de 72 logements situé au 5/7 rue de l'Eglise à Saintry-sur-Seine

Monsieur,

Par courrier en date du 29 novembre 2022, vous sollicitez la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sujet d'une demande de garantie d'emprunts pour le programme de construction de 72 logements situé au 5/7 rue de l'Eglise à Saintry-sur-Seine.

Sous couvert de la décision qui sera prise lors d'un prochain bureau de communauté, je vous confirme par la présente mon accord de principe pour garantir les emprunts contractés à hauteur de 60 % de leur montant total.

Dès lors, je vous remercie par avance de bien vouloir nous transmettre par courrier à adresser officiellement au Président, une demande de garantie d'emprunts avec un dossier comprenant :

- Accord de principe de la banque sur le prêt sollicité (montant, lignes de prêt, caractéristiques financières).
- Bilan financier détaillé (prix de revient, plan de financement).
- Rapport d'activité et financier du dernier exercice clos.
- Note de présentation de l'opération.
- Nombre et typologie du contingent de réservation de logements revenant à l'agglomération (à négocier au préalable avec la commune), qui devra ensuite être fixé par la convention de réservation bilatérale à établir entre le bailleur et la commune, selon le modèle type transmis par mes services.
- Ultérieurement par courriel à la Direction des Finances (g.lende@grandparissud.fr ; copie à c.novier@grandparissud.fr) : le ou les contrats de prêt signés afin de pouvoir préparer dans les meilleurs délais la future délibération du bureau de communauté.
- Ultérieurement par courriel à la Direction de l'Habitat (c.novier@grandparissud.fr) : copie de la convention de réservation bilatérale une fois signée.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel BISSON,
Président
Par délégation,
Pierre LIÉTAR
Directeur de l'Habitat et du Logement

Copie : Ville de Saintry-sur-Seine